



## CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION Production et Réparation de Produits Électroniques

Le Certificat de spécialisation « Production et Réparation de Produits Électroniques » est un diplôme de niveau 4 d'une durée de 1 an qui vise à donner une qualification spécialisée. La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et en milieu professionnel.

Cette mention complémentaire vise à former des techniciennes et techniciens de maintenance en matériel électronique grand public (produits électrodomestiques) et en production électronique.

Les activités de réparation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent ainsi à la réduction des consommations de ressources et de la production de déchets.

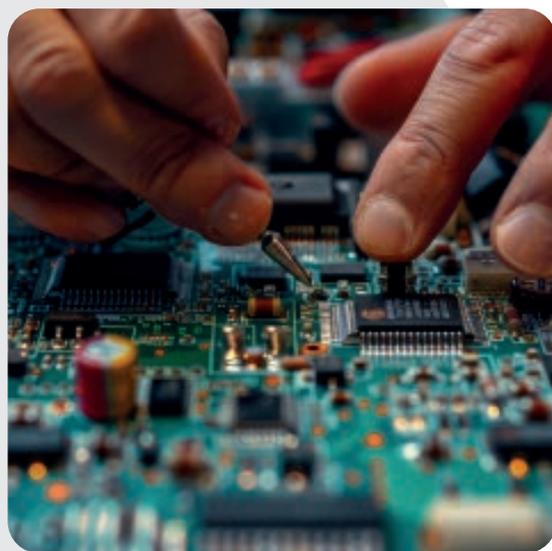
Ce diplôme contribue donc d'une part, à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et d'autre part au développement de la souveraineté des compétences professionnelles dans l'industrie électronique française.

*Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.*



**Vivier-au-court**

61 rue Tambach Dietharz



### Objectifs de la formation

Ce certificat de spécialisation forme à la production et à l'intégration de produits électroniques et à la maintenance de produits électroniques.

Les élèves apprennent à analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle, à réaliser une carte électronique, à installer un système électronique communicant. Ils étudient la production et l'assemblage d'ensembles électroniques avec leur intégration matérielle et logicielle. Ils acquièrent, pour assurer la maintenance de produits électroniques, les connaissances en français/anglais pour communiquer, les compétences pour valider les structures électroniques, maintenir un système électronique communicant et participer à un projet. Ils étudient les tests et les essais ainsi que la maintenance et la réparation de produits électroniques.



## Enseignements Professionnels

- Enseignement professionnel / Gestion de projet / Communication - **22 h / semaine**
- Anglais technique : professionnel - **4 h / semaine**

## Répartition horaires

Nombre de semaine d'enseignement : 20  
Heures d'enseignement par semaine : 26h  
**Total en établissement sur l'année : 520 h**

Nombre de semaine de PFMP : 14  
Heures par semaine de PFMP : 35h  
**Total d'heure de PFMP : 490 h**

**Formation d'une durée de 1010 heures sur 34 semaines**

## Poursuites d'études

Le Certificat de Spécialisation « Production et réparation de produits électroniques » constitue une première qualification post-baccalauréat et permet d'entrer dans la vie professionnelle puis de pouvoir évoluer grâce à la formation continue en envisageant la préparation d'un BTS notamment.

## Formation en établissement scolaire

L'accès à cette formation complémentaire peut se faire directement après un bac Pro CIEL, un bac technologique voire même un bac général.

D'une durée de 1 an elle débute début septembre et se termine fin juillet.

## Formation en entreprise

Durant l'année de formation, les élèves devront effectuer 14 semaines de stage certifiantes obligatoires en entreprise (PFMP, Période de Formation en Milieu Professionnel).

Cette période sera rémunérée à hauteur de 100/Semaines.

Elle permet de réaliser les mises en situation obligatoires en milieu professionnel, lieu où l'élève acquiert certaines compétences « métier » qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle offre à l'élève :

- La mise en application et la consolidation des compétences acquises au lycée professionnel.
- Le travail sur des situations réelles difficilement simulables au lycée.
- L'acquisition de nouvelles compétences.
- L'approfondissement de sa connaissance de l'environnement de l'entreprise et du monde professionnel